



VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°16/2023

Objet : Convention de partenariat avec l'association « Les Bouchons d'Amour région 6 ».

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant que la Ville de L'Isle-Adam souhaite sensibiliser les Adamois aux handicaps et aux différences sociales et maintenir leur prise de conscience concernant l'écologie et le tri des déchets.

Considérant que l'association « Les Bouchons d'Amour région 6 » dont le siège social est situé 3 rue de la paix – 93100 MONTREUIL, représentée par Madame Françoise Courtin, collecte des bouchons en plastique afin de participer au financement et à l'acquisition de matériel destinés aux personnes en situation de handicap.

Considérant qu'une convention doit être établie pour déterminer les modalités de fonctionnement et les engagements de chacune des parties.

DÉCIDE

- **de signer** la convention de partenariat avec l'association « Les Bouchons d'Amour région 6 » dont le siège social est situé 3 rue de la paix – 93100 MONTREUIL, représentée par Madame Françoise Courtin, précisant les modalités de fonctionnement et les engagements de chacune des parties.

L'Isle-Adam, le 27 janvier 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20230127-16-2023-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/01/2023

Mise en ligne le 30 janvier 2023

Le Maire de L'Isle-Adam,



Sébastien PONIATOWSKI

Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex , ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75
www.ville-isle-adam.fr

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire
s.poniatowski@ville-isle-adam.fr